

PVC HÉTÉROGÈNE  
ACOUSTIQUE

Tapiflex  
Essential 3  
Essential 4

U3P3E2/3C2  
U4P3E2/3C2

$\Delta L_w$  20 dB  
 $\Delta L_w$  20 dB



CERTIFICATION	NORMES	Tapiflex Essential 3	Tapiflex Essential 4
<b>Classement UPEC</b>		<b>U3P3E2/3C2</b>	<b>U4P3E2/3C2</b>
<b>Efficacité acoustique</b>	NF EN ISO 717-2	$\Delta L_w$ 20 dB	$\Delta L_w$ 20 dB
<b>Sonorité à la marche</b>	NF S31-074	<b>classe A</b>	<b>classe A</b>
<b>Certificat NF UPEC.A+</b>	<b>NF 189</b>	<b>305-107.1</b>	<b>305-108.1</b>
Classification	NF EN 651	33-42	34
CARACTÉRISTIQUES	NORMES		
Longueur x largeur (m)	NF EN ISO 24341	23 x 2	23 x 2
Épaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346	3,30	3,45
Couche d'usure (mm)	NF EN ISO 24340	0,50	0,65
Groupe d'abrasion	NF EN 660-2	T	T
Poids total (g/m <sup>2</sup> )	NF EN ISO 23997	2 770	2 940
PERFORMANCES	NORMES		
Poinçonnement rémanent (mm)	NF EN ISO 24343-1	0,13	
Meilleure valeur mesurée		0,08	
Réaction au feu	NF EN 13501-1	B <sub>fl</sub> -s1 ou C <sub>fl</sub> -s1	
Rapport de classement		P126033/6 ou P126033/5	
Glissance (coef.)	NF EN 13893	$\mu \geq 0,30$ (classe DS)	
Glissance <sup>(1)</sup>	DIN 51130	R9	
Charges électrostatiques	NF EN 1815	< 2 kV (sur ciment) - Antistatique	
Résistance transversale	NF EN 1081	> 10 <sup>9</sup> $\Omega$	
Résistance thermique	NF EN ISO 10456	0,04 m <sup>2</sup> K/W (apte au sol chauffant)	
Solidité lumière	NF EN ISO 105-B02	$\geq 6/8$	
Formaldéhyde à 28 jours	ISO 16000-3	Non détecté	
COVT à 28 jours	ISO 16000-9	< 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	
DESRIPTIF			

Le revêtement de sol sélectionné du type **Tapiflex Essential 3 ou 4** appartient à la famille des sols PVC sur mousse en lés de 2 m, dont le plastifiant n'entre pas dans la catégorie des phtalates. Le Noyau Répartiteur de Contraintes (NRC) est constitué d'une couche calandree en PVC recyclé armé d'un voile de verre non tissé. Le revêtement contient environ 20% de matière recyclée. La couche d'usure non chargée du groupe d'abrasion T est renforcée par un traitement polyuréthane photoréticulé **TopClean™** qui supprime définitivement toute métallisation. Il possède une résistance au poinçonnement de **0,13 mm**. Son taux d'émission de composés organiques volatils dans l'air est inférieur à 10  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  (COVT après 28 jours). Disposant d'une décision d'admission à la marque **NF UPEC.A+**, son classement **U3P3E2/3C2** ou **U4P3E2/3C2** est certifié avec efficacité acoustique au bruit de choc de **20 dB** et sonorité à la marche de **classe A**. **Tapiflex Essential 3 ou 4** bénéficie d'une Garantie 10 ans. Il est 100 % recyclable et les chutes de pose peuvent être collectées et recyclées au travers de la filière Tarkett ReUse®.



## DOMAINES D'UTILISATION

Locaux à affectation collective définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux, cahier du CSTB 3509 (11/04).

## MISE EN ŒUVRE

La mise en oeuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2 P1-1. Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage autolissant doit être classé P3. La température du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à +12° C. Collage à l'aide d'une émulsion acrylique préconisée par Tarkett. Lés disposés inversés sauf décors bois même sens. Lés soudés à froid à l'aide de la soudure liquide V1008 lorsque les joints sont réalisés par superposition ou soudés à chaud par cordon d'apport V1001 en pose bord à bord et en local E3 avec étanchéité en rives.

## ENTRETIEN

Le traitement **TopClean™** réalisé en fabrication facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple balayage humide avec détergent neutre et ne nécessite pas l'application d'une émulsion. Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement. Evitez les piétements, roulettes et objets en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles par migration.

(1) La résistance à la glissance des sols peut être modifiée par l'activité et l'entretien des locaux.

(2) Courant 2014 pour les gammes vinyles professionnelles.

Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 09/2014)



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



## Déclaration des performances :

[http://professionnels.tarkett.fr/commdocu?field\\_docu\\_type\\_value=DoP](http://professionnels.tarkett.fr/commdocu?field_docu_type_value=DoP)



www.tarkett.fr